



Présents : Jean-Michel GUERBER, Patrick ZED, Jean-Michel CAVIN, Patrice CLOSS, Muriel BOUGETTE, Charles GULLAUD, Franck DUHOUX, Patrick CHECHHI, Guy JACOB, Marie-Claude LAVOCAT, Jean-Marie BOUCHOT, Jean BOGDAN, Angélique COQUARD, Alain ROGUET, Christine CHEQUIN, Francis DOUVILLE, Roland THERY, Guy BEGUINOT, Josette DEMANGEOT, Patrick CASUSO, Yvette ROSSIGNEUX, Michel DEROUSSIN, Thierry GOURLIN, Philippe CORDIER, Nicolle PENSÉE, Mariette VOILLOT, Bernard MARILLIER, Claude GAGNEUX, René RICHARD, Gérard KLEIN, Alain BACARAT, Gilles HANUSZEK,

Excusé(s) et représenté(s) par procuration(s) : 3 : Philippe FREQUELIN à Patrick ZED, Catherine BOUSSARD à Alain ROGUET, Roseline GRUOT à Marie-Claude LAVOCAT.

Excusé(s), non représenté(s) : Aurélien JOLY, Martine HENRISSAT, Patrick DEVILLIERS,

Étai(en)t absent(s) : Pascal CHANTOME, Frédéric ROSSIGNOL, Ludovic JOBARD, Dominique POUPOT
Yvette ROSSIGNEUX a été nommée secrétaire de séance

❖ **Minute de silence en hommage à Samuel Paty**

❖ **Désignation du secrétaire de séance → à l'unanimité 35**

❖ **Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire Titulaire et d'un nouveau Conseiller Communautaire suppléant pour la commune de Vaudrémont → à l'unanimité 35**

→ Titulaire : M. BACARAT Alain remplace M. MARTINELLI Mario

→ Suppléant : M. BOUCHOT Nicolas remplace M. BACARAT Alain

❖ **Approbation du CR du 27/07/20 → à l'unanimité 35**

Lors du prochain conseil communautaire, il conviendra de valider les modalités d'approbation des comptes-rendus.

❖ **Décisions de la Présidente → à l'unanimité 35**

Achat de 2 PC portables avec logiciels 2 681,18 € HT soit 3 217,42 € TTC	.25-2020	02/09/2020	Administratif
ZAE - Travaux urgents de sécurité - achat d'une porte d'entrée pour un bâtiment - 4 717 € HT soit 5 660,40 € TTC	.26-2020	21/09/2020	Le chameau
ZAE - Travaux urgents de plomberie - sanitaire site Le Chameau -1 282,34 € HT soit 1538,8 € TTC	.27-2020	17/09/2020	Le chameau
Acquisition, installation, formation et maintenance d'un logiciel pour la collecte de la taxe de séjour auprès des hébergeurs : logiciel avec installation : 1 100 € TTC, formation initiale : 950 € H.T., maintenance annuelle à compter de 2021 : 1 090 € H.T.	.28-2020	24/09/2020	Tourisme
Achat d'un écran de protection pour la banque d'accueil de la CC3F dans le cadre des mesures COVID-19 : 76,30 € HT soit 91,56 € TTC	.29-2020	28/09/2020	Covid
Achat de distributeurs pour gel hydroalcoolique et savon, pour installation au gymnase : 46,95 € HT soit 56,34 € TTC	.30-2020	28/09/2020	Covid
Contrat de prestation de service : connecteur « SPLX Demat-Hélios » : 240 € HT soit 288 € TTC	.31-2020	29/09/2020	Administratif
Contrat de prestation de service : connecteur « Chorus Portail Pro » : 875 € HT soit 1 050 € TTC	.32-2020	29/09/2020	Administratif

❖ **Présentation des DIA de la Présidente → à l'unanimité 35**

COMMUNES	Adresse du bien	Sect ion	N° parcelle	Type	Superficie	Date Décision
CHATEAUVILLAIN MARMESSE	18B rue des Etangs	ZA	19 parcelles	bâti	2.92 ha	27/07/2020
CHATEAUVILLAIN	11 - 13 rue Notre-Dame	AC	5 parcelles	bâti	00ha9a32ca	27/07/2020

BRICON	Pré au Comte	ZL	92	non bâti	00ha01a23ca	06/08/2020
ARC-EN-BARROIS	2 route de Giey-sur- Aujon MONTROT	AK	2	bâti	00ha74a17ca	10/08/2020
ARC-EN-BARROIS	12 rue Instituteur André	AA	45	bâti	00ha00a41ca	10/08/2020
CHATEAUVILLAIN	27 rue Saint Jacques	AC	404	bâti	00ha01a78ca	11/08/2020
CHATEAUVILLAIN	14 rue Saint Jacques	AC	67	bâti	00ha01a37ca	11/08/2020
CHATEAUVILLAIN	Les Chenevrières de la Gravière	AB	65	non bâti	00ha07a28ca	02/09/2020
ARC-EN-BARROIS	6 Place Moreau	AA	353	bâti	00ha00a72ca	03/09/2020
BRICON	2 rue du Maréchal Leclerc	D	161	bâti	00ha11a60ca	03/09/2020
ORGES	12 rue de la Forge	AH	153-100	bâti	00ha08a13ca	07/09/2020
ARC-EN-BARROIS	8 rue du Docteur Chaufour	AA	270	bâti	00ha00a86ca	07/09/2020
ARC-EN-BARROIS	11 rue Belle Croix	AA	322/323	bâti	00ha19a32ca	07/09/2020
ORGES	21 rue de la Forge	AH	512/513	bâti	00ha15a79ca	16/09/2020
ORGES	19 rue des Jardinots	AH	426 à 431	bâti	00ha48a43ca	17/09/2020
ORGES	6 rue de la Voinchère	AH AH	327 328	bâti	00ha00a75ca 00ha00a91ca	24/09/2020
ORGES	7 et 9 rue de la Voinchère	AH	5 parcelles	bâti	00ha30a22ca	24/09/2020
ORGES	12 rue Saint-Pierre	AE	11/182	bâti	00ha07a41ca	24/09/2020
CHATEAUVILLAIN	2 rue des Pressoirs	AC AC	301 750	bâti	00ha03a18ca 00ha01a93ca	29/09/2020
ARC-EN-BARROIS	Ruelle du Moulin	AA	15 à 18 44	bâti	00ha07a86ca	06/10/2020
CHATEAUVILLAIN	54 rue des Récollets	AB	670/672	bâti	00ha02a43ca	14/10/2020
CHATEAUVILLAIN CREANCEY	29 rue du Pigeonnier	AA	71	bâti	00ha13a80ca	14/10/2020
ORGES	12 rue Saint-Pierre	AE	181	non bâti	00ha03a68ca	15/10/2020

❖ **Elaboration et validation du règlement intérieur** → à l'unanimité 35

Le règlement intérieur est obligatoire dans toutes les Communautés de Communes, sans seuil de population. Il doit être établi dans les six mois qui suivent l'installation de l'assemblée. Le règlement intérieur préalable à la nouvelle mandature continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau. Son contenu est déterminé par l'assemblée délibérante, qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

❖ **Installation des membres aux commissions thématiques de la C.C.3.F.** → à l'unanimité 35

❖ **Débat d'instauration du Pacte de gouvernance : Non élaboration d'un pacte de gouvernance pour la mandature 2020-2026** → à l'unanimité 35

❖ **Délégation du droit de préemption urbain à la Présidente : Modalités de coordination entre la Présidente et les Conseillers Communautaires**

- **Délégation consentie : La Présidente est autorisée à instruire les DIA et fait part de toutes ses décisions en la matière à chaque conseil communautaire** → à l'unanimité 35

❖ **Contribution 2020 au F.S.L. (Fonds de Solidarité Logement) à hauteur de 1 000 €** → à l'unanimité 35

❖ **Indemnités du comptable (David CHAULET) pour un montant brut est de 45.73 € pour l'année 2020** → Pour : 31 ; Contre : 3 et Abstention : 1

❖ **Syndicat Mixte du Pays de Chaumont : élection de Mme Josette DEMANGEOT en lieu et place de M. Charles GULLAUD** → à l'unanimité 35

❖ **SPANC – Autorisation à la Présidente de lancer la consultation pour la réalisation des diagnostics ANC des ventes et installations neuves ou d'une réhabilitation** → à l'unanimité 35

Pour un nouveau marché à compter du 18/12/20, pour une durée de 4 ans non renouvelable.

❖ **Gémapi - SATE : Adhésion de la CC3F pour l'année 2020, au service départemental d'assistance technique dans les domaines d'assainissement, milieux aquatiques et voirie-aménagement de l'espace** → à l'unanimité 35

Services	Montant 2021
Assainissement collectif et assainissement non collectif	3 532.15 € Service non assujetti à la TVA
Protection des milieux aquatiques	399.60 € Service non assujetti à la TVA
Gestion de la voirie et aménagement du territoire	6 461.25 € TTC Service assujetti à la TVA

❖ **Gémapi - Lancement de l'étude de lutte et de prévention des inondations par ruissellement pour les communes de Bricon, Cirfontaines-en-Azois et Orges, validation du principe de la mise en place d'un groupement de commande entre la CC3F et les communes dont les modalités seront définies lors d'un prochain Conseil Communautaire, désignation de la CC3F pour être coordonnateur du groupement, sollicitation de l'appui Service Départemental d'Assistance Technique de la Direction de l'Environnement et de l'Agriculture, pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un dossier de consultation de bureaux d'études pour effectuer cette étude pour un montant forfaitaire de rémunération de 2 790.34 € H.T. soit 3 348.40 € T.T.C.** → à l'unanimité 35

❖ **Finances – Suite aux circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire : Exonérations partielles des loyers des locataires des bâtiments intercommunaux, pour un montant total de 3 570.67 €** → à l'unanimité 34

1 Conseiller Communautaire n'ayant pas pris part au vote et à l'extérieur de la salle pendant la tenue du débat (J. Bogdan).

→ 8 entités sur le budget annexe ZAE : 2 847.23 € et 4 entités sur le budget général : 723.44 €.

❖ **Finances – Approbation des décisions modificatives de régularisation des budgets CC3F, ZAE et SPANC** → à l'unanimité 35

❖ **Admission en non valeur – Ordures ménagères à hauteur de 299 €** → à l'unanimité 35

- Budget général : ☒ 92 € au compte 6542 (créances éteintes)
- Budget ordures ménagères : ☒ 207 € au compte 6542 (créances éteintes)

❖ **ZAE – Le Chameau : Choix du prestataire pour mission AMO (assistance à maîtrise d’ouvrage) pour les travaux de réhabilitation de la « maison n°2 » du Site le Chameau** → à l’unanimité 35
Architecte retenu Franck BESCH pour des honoraires portés à 4.80 % du montant final des travaux H.T.

❖ **ZAE – Le Chameau : Autoriser la Présidente à lancer la consultation et signer les marchés pour les missions SPS, Contrôle Technique et diagnostics préalables aux travaux dans le cadre des travaux de réhabilitation de la « maison n°2 » du Site le Chameau** → à l’unanimité 35

☞ **ZAE – Le Chameau : Ne pas contracter d’assurance dommages ouvrages pour les travaux de réhabilitation de la « maison n°2 » du Site le Chameau** → Pour : 33 ; Abstention : 1 et Contre : 1

☞ **ZAE – Le Chameau : Nouveau réseau de proximité des finances publiques - Installation du bureau du conseiller au siège de la C.C.3.F. à compter du 01/01/2022** → Pour : 34 ; Abstention : 1

L’installation du conseiller au siège de la C.C.3.F. nécessitera quelques travaux d’aménagement intérieur d’un bureau (prises électriques et internet, fenêtre, ...). Des devis seront demandés : → à l’unanimité 35

❖ **Brigade – Gestion directe d’un sinistre – indemnisation d’un administré : 222.20 € T.T.C.** → à l’unanimité 35

Commune de Villiers-sur-Suize - chez M. Vandewalle, pour remplacement vitre cassée suite à la projection d’un caillou lors de l’intervention de la Brigade (entretien espaces communaux).

❖ **Brigade – Taux horaire d’intervention dans les Communes, pour les années 2021 et 2022, maintenu à 13€/heure/agent mobilisé** → à l’unanimité 35

❖ **Tourisme : GR®P - Avis favorable quant à la poursuite du travail sur le chemin de randonnée « Tour du Parc national de forêts » - Autoriser la Fédération Française de la Randonnée de poursuivre son travail** → à l’unanimité 35

☞ **Dates des prochains conseils communautaires - Salle des fêtes de Châteauvillain, à 18h.**
- Le 24/11/2020 et le 17/12/2020

L’ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20h20.

**La Présidente,
Mme Marie-Claude LAVOCAT.**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 3 FORÊTS
4 ROUTE DE CHÂTILLON
52120 CHÂTEAUVILLAIN
TEL: 03 20 61 38 53